

COMPTE RENDU DU CIC

(ATTENTION seul le PV définitif a valeur officielle. Il est donc conseillé de le lire pour les points qui vous intéressent.)

REUNION DU 26 juin 2025

Points de l'ODJ	Objet	Décision
POINTS DE L'AUTORITE		
1.	Enquête fédérale mobilité Enquête exigée par le fédéral tous les 3 ans. L'enquête met en évidence qu'il y a une petite diminution de l'usage du véhicule personnel et une augmentation des déplacements en train, bus et vélo	Au niveau du ratio places de parking dans les bâtiments, la CGSP demande à savoir si les véhicules de service sont comptabilisés ? L'autorité prend la question. La CGSP fait remarquer que beaucoup de douches, lorsqu'il y en a, ne sont pas séparées hommes/femmes, ce qui peut être un frein à l'usage du vélo.
2.	PV GT CIC « Cap Nord » (25/11/2024 et 03/02/2025)	Approuvé
3.	PV GT CIC « TPE » (04/12/2024 et 12/03/2025)	Approuvé avec la même remarque de forme que par le passé : il s'agit d'un GT CIC et c'est l'en-tête du SPW ARNE qui est repris sur le PV
4.	PV GT CIC « PLAWA » (29/01/2025)	Approuvé
5.	PV GT CIC 'RENOUV'O » (23/01/2025)	Approuvé
6.	PV GT CIC « Réexamen de l'organisation des VLT et digitalisation du processus (05/02/2025)	Approuvé. La CGSP sollicite le redémarrage de ces GT pour avancer sur ce processus important
7.	PV GT CIC « Analyse des risques psychosociaux à priori à l'échelle du SPW » (20/03/2025)	La concertation du plan d'actions va suivre – une date doit être fixée prochainement Approuvé. La CGSP demande à recevoir le projet de plan d'actions préalablement au GT pour avoir le temps de l'analyse
8.	Bâtiment Place Didier, 42 et 45 à 6700 Arlon – VLT du 03/10/2024 (calendrier n°63 – réf. : 7503)	La CGSP insiste sur la question des contrôles des cabines haute et basse tension. Par ailleurs, la CGSP fait remarquer que la quasi-totalité du rapport est en rouge
9.	Bâtiment Rue du Joncquois, 118 à 7000 Mons – VLT du 14/10/2024 (calendrier n°63 – réf. : 7506)	L'autorité précise que les agents de ce bâtiment devraient déménager dans les 6 mois. La CGSP insiste sur la question des contrôles des cabines haute et basse tension. Par ailleurs, la CGSP fait remarquer que la quasi-totalité du rapport est en rouge.

10.	Bâtiment Cap Nord, Boulevard du Nord, 8 à 5000 Namur – VLT du 05/11/2024 (calendrier n°63 – réf. : 7525)	Pas de remarque particulière sur le rapport qui devra être suivi
11.	Bâtiment « Einstein » sis Avenue Einstein, 12 à 1300 Wavre – VLT du 28/01/2025 (calendrier n°64 – réf. : 7596)	Pas de remarque particulière sur le rapport qui devra être suivi
12.	Déclaration d'accident de travail pour le bâtiment TPE (AT du 10/01/2025)	Glissade terrasse enneigée : recommandation d'effectuer un entretien régulier par une personne compétente (en interne ou externe), pose d'un revêtement de sol antidérapant soit en modifiant l'actuel, soit en l'enduisant avec de la peinture agrippante. Pas de remarque.
13.	Permanences et gardes à domicile et congés annuels de vacances La position de BOSA est claire : les gardes et permanences ne sont pas compatibles avec les jours de congé. L'autorité précise que le courrier de BOSA a été envoyé au SPW MI pour une mise en conformité.	La CGSP précise que cela concerne également les jours de RTT.
14.	Prestations irrégulières Mise en conformité du paiement des prestations irrégulières au regard de la circulaire du 30 août 2010 : toutes les prestations irrégulières seront dorénavant payées en imposition « année courante », peu importe le moment des prestations et le précompte de type « arriéré » ne serait utilisé que dans les rares cas où le paiement tardif a lieu effectivement par le fait d'une autorité publique. Dans ce contexte : - Pour les heures prestées après le 1^{er} juillet 2025, toute demande de paiement d'heures irrégulières faite en dehors de la période des trois mois qui suit celui des prestations sera refusée par les services RH et ne pourront faire l'objet que d'une récupération - Pour le passé (prestations irrégulières sur l'année 2024 jusqu'au 30 juin 2025), les membres du personnel concernés ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour réaliser le choix de la mise en paiement. Après cette date, toutes les heures réalisées sur cette période ne pourront faire l'objet que d'une récupération.	La CGSP sollicite de recevoir la circulaire du 30 août 2010 en question car pas souvenance. La CGSP insiste sur le fait qu'il faut faire la différence entre les repos compensatoires et les récupérations, ainsi que toute une série d'incompatibilités. La CGSP émet un désaccord sur le projet car il manque de précision. Le point est reporté afin d'apporter des réponses aux questions des OSR et aux diverses incohérences.

15.	Fiches d'emplois d'encadrement (CO2A5034 A5 MI DVH, CO3A5020 A5 ARNE DCENN, CO5B1001 B1 IAS DFA) dont validation du PV GT CIC du 04/06/2025.	Avis favorable pour les 2 fiches A5 d'encadrement. Avis défavorable pour la fiche B1 d'encadrement SPW IAS DFA – avis défavorable par souci de cohérence avec la position de la CGSP lors de la création de ce poste au cadre (position qui était défavorable par manque de cohérence et de transversalité à travers les DG et les DFA)
16.	Calendrier second semestre 2025	02/10/2025 – 11/12/2025
17.	Tableau de suivi	Un GT sera convoqué en septembre – date à convenir
POINTS CGSP		
21.	Point de suivi : Etant donné que nous n'avons pas accès à la plateforme CIC, la CGSP demande que tous les points discutés au CIC du 12/12/2024 pour lesquels il n'y a pas eu de réponse soient d'office mis à l'ordre du jour L'autorité reprends les points de suivis suivants : CIC du 12/12/2024 : 6) Bâtiment Rue de l'Ecluse, 22 à 6000 Charleroi – VLT du 10/10/2024 (calendrier n°63 – réf. : 7524) 8) Présentation du rapport global de l'analyse des risques psychosociaux à priori 9) Fiche de poste d'encadrement B1 pour le SPW IAS 12) Tableau de suivi 13) Suivi des points 12 et 19 du CIC du 26/09/2024 (thématique de l'eau) 15) Suivi du point 21 du CIC du 26/09/2024 : la CGSP demande d'élargir les analyses d'eau à l'ensemble des bâtiments du SPW. En effet, de plus en plus de villes et communes sont concernées par la problématique de la potabilité de l'eau. La CGSP souhaite avoir une vue d'ensemble afin de prendre les mesures adaptées sur le sujet 16) Suivi du divers du 26/09/2021 concernant les accès à Ulis durant une absence de longue durée 19) Garde et permanence de nuit dans le cadre d'une restriction médicale	Tous ces points seront abordés au GT « tableau de suivi » qui sera convoqué en septembre

22.	Rappel du courrier de la CGSP du 11 avril 2025 et du mail du 21 mai 2025 au sujet du retrait de confiance à l'encontre de conseillers en prévention du SICPPT	Dossier remonté et reformulé en 1 ^{er} point du CIC élargi aux OIP concernés
23.	Quid des accès aux diverses plateformes (CCB, CIC et Cosect) pour les OS ? Tout est bloqué, nous ne savons pas consulter les documents essentiels à la préparation des différentes réunions et notamment les PV des réunions précédentes	Le problème est connu pour les externes. La résolution est en cours.
24.	Circulaire fortes chaleurs : quid des bâtiments qui disposent d'un système de ventilation mais qui n'est pas climatisé ?	L'autorité appelle à du bon sens de la part de la hiérarchie au niveau local.
25.	l'com – problématique de l'emploi des langues : tous les liens de communication en allemand sont renvoyés vers les communications en français	Le point est pris en considération par l'autorité qui est consciente du problème et tente de trouver une solution.
26.	Reprise/remise des véhicules de service : au-delà du fait que l'ATN soit prélevé sur les salaires des agents sans qu'il n'y ait eu négociation, il y a une vraie problématique au sujet de la reprise/remise des véhicules. Dans la pratique, lorsqu'un agent a besoin d'un véhicule durant une semaine de garde, il doit laisser sa voiture durant une semaine en régie, district, ... ou se faire conduire par un membre de la famille.	L'autorité prend en compte la demande et va nous revenir avec des propositions.
27.	Quid de la légalité du système OPUS pour la géolocalisation des véhicules ? On sort du cadre de la charte qui a été concertée avec les OS ainsi que du RGPD.	L'autorité affirme qu'il n'est pas question d'un système de contrôle mais juste d'une dématérialisation des anciens documents.
28.	Distribution d'eau potable : état de la situation des points dédiés au remplissage des gourdes conformément à l'avis de la médecine du travail + rappel de la demande de la CGSP de réaliser des analyses d'eau de distribution et d'avoir la garantie que l'eau est bien potable partout via les fournisseurs d'eau. De plus, la distribution des gourdes a été inversée. Il était prévu qu'on distribue des gourdes d'1,5 litre pour le personnel de terrain et de 0,75 litre pour le personnel administratif. C'est l'inverse qui s'est produit pour nombre de services.	L'autorité prend le point et va revenir sur le sujet.

29.	Formulaire prime syndicale : beaucoup d'agents qui recevaient leur formulaire en papier l'ont reçu par mail, ce qui pose un problème pour toutes les personnes qui n'ont pas accès à un PC et une imprimante comme le personnel du transport scolaire (par exemple)	L'autorité va investiguer et reviendra au prochain CIC